



INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE

Circonscription de Niort-sud

Ecole Maternelle et Elémentaire Louis ARAGON
12, rue du coteau saint Hubert
79000 Niort

Maternelle

Tél: 05.49.73.46.86

Mél: ce.0790754R@ac-poitiers.fr

Elémentaire

Tél: 05.49.73.46.87

Mél: ce.0790755S@ac-poitiers.fr

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole: Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education National chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaire, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Compte-rendu CE n°1

Mardi 18 octobre 2016

Ordre du jour :

Conseil d'école

Présentation du conseil d'école et fonctionnement, Elections des RPE

Vie scolaire

Règlement intérieur 2016-17, Effectifs, Remplacement des personnels, Santé, Hygiène, Sécurité, Coopérative scolaire.

Apprentissages

Suivi des élèves, Actions du projet d'école, Projets pédagogiques et éducatifs

Matériel et travaux

Questions des RPE

Personnes excusées :

- Mme BARZOTTI : Inspectrice Niort -sud
- Mme JEUFFRAULT : Elue municipalité de Niort
- Mme HILLEREAU : Représentante des parents d'élèves
- Mme ESCANDELL : Représentante des parents d'élèves
- M. AUGRIS : Représentant des parents d'élèves
- Mme THEVENIAU : Psychologue scolaire
- Mme LEGEREAU : Enseignante CP (complément de service)
- Mme GROUSSIN : Enseignante PS-MS (complément de service)

Début du conseil des écoles n°1 : **20h07**

A- CONSEIL D'ECOLE

1-Présentation du conseil d'école

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres

2-Les résultats des élections des RPE

RPE (élémentaire)

Inscrits: 372

Votants: **148**

Taux de participation: **39.78%** : participation en hausse de points par rapport à l'année dernière

Suffrages exprimés: **135**

Votes blancs ou nuls: **13**

Nombre de sièges: **9**

Elu(e)s titulaires / suppléant(e)s: **Mmes ADAM, BOERLEN, DAURE, ESCANDELL, HILLEREAU, KHAN, KOWALSKI, LUDINARD, ORTEGA, SALLES, TEXIER, THIBAudeau, M. AUGRIS**

RPE (maternelle)

Inscrits: **163**

Votants: **68**

Taux de participation: **41.72 %**

Suffrages exprimés: **64**

Votes blancs ou nuls: **4**

Nombre de sièges: **4**

Elu(e)s titulaires / suppléant(e)s: **Mmes BONNEAU, HELIS, PASSEBON, PIERRE et Mrs CHIRON, DESMIER, KEÏTA et PELGRIS.**

3-Fonctionnement du conseil d'école: Décret: **90-788 du 06-09-1990** consolidé le 21/05/09

- Fonctions et attributions du conseil d'école

B- VIE SCOLAIRE

1- Le règlement intérieur (voir fichiers joints en annexe)

Les modifications:

- Précisions sur **les nouvelles mesures de sécurité dans les écoles**
- Rappel sur les **assurances scolaires et les horaires**
- Présentation de la « **charte de la laïcité à l'école** ».

Vote du RI 2016/17 : à l'unanimité

2-Bilan de rentrée

Ecole élémentaire:

A: **Effectifs:** 210 élèves

- Par niveau: Ulis **10 / 43 CP / 37 CE1 / 46 CE2 / 37 CM1 / 37 CM2**

- Par classe: 9 classes: **Ulis** : 10 élèves / **CP**: 23 élèves / **CP-CE1**: 24 élèves / **CE1**: 26 élèves / **CE1-CE2** : 26 élèves / **CE2** : 27 élèves / **CM1** : 25 élèves / **CM1-CM2** : 23 élèves / **CM2** : 26 élèves

- **Remarque** : 3 élèves ont quitté l'établissement depuis la rentrée et nous avons enregistré 2 arrivées fin septembre. Une nouvelle arrivée est programmée pour le 3/11 en classe de CE2.

B: **Remplacement des personnels:**

- Les absences et les formations de l'EN ont toutes été remplacées soit **10 jours**

C: **Santé:**

- Visites de l'infirmière :

Une formule en **4 temps** a été retenue :

1° : visites de l'infirmière sur les **élèves de CP** avec l'accord de la famille ainsi qu'aux **élèves d'Ulis** quittant le dispositif à la rentrée 2017.

2° : **visites** de l'infirmière **ciblées** par l'équipe pédagogique en fonction des besoins sur l'ensemble des niveaux.

3° : **actions** à destination des élèves : proposition notamment sur la notion « **apprendre à porter secours** »

4° : **des présences de l'infirmière** dans l'établissement sur des dates données.

- PAI: **14 élèves ont un PAI.**

D: **Hygiène:** **Cas de poux:** Note aux familles + affichage.

E: **Sécurité:**

- Précisions sur **les nouvelles mesures de sécurité dans les écoles**

- Présentation du document du ministère de l'Education Nationale

- Retour sur **les premiers exercices d'évacuation et PPMS** « intrusion-attentat »

- **évacuation** : l'exercice proposé sans scénario a permis aux élèves de se familiariser avec le dispositif. Le bilan et le retour avec les élèves furent positifs.

- **plan particulier de mise en sûreté (PPMS)** : la commission présente pour cet exercice a évalué le dispositif mis en place et a proposé des pistes de travail et des aménagements. Les retours des expériences des autres établissements du bassin Niortais serviront d'appui aux futurs aménagements. Un nouvel exercice d'entraînement sera proposé en mars 2017.

F: **Coopérative scolaire et fournitures scolaires:**

- Coopérative scolaire
 - au 01/09/16: **3.800 euros**. Comptes approuvés
 - au 18/10/16: **7.800 euros**. Remarque : les demandes de participations volontaires sont en baisse par rapport à l'année dernière.
 - Fournitures scolaires :
 - au 18/10/16: **3.225 euros**. Remarque : changement de fournisseurs mairie : nouveau marché.
 - **Subvention APE** de rentrée : remise d'un chèque lors de la réunion de rentrée de : **1.200 euros**
- Un grand merci à l'APE pour son investissement auprès des élèves et pour ses actions en faveur de la coopérative scolaire.

Ecole maternelle :

A: **Effectifs**: 106 élèves

- Par niveau: **8 TPS, 36 PS, 33 MS, 29 GS**
- Par classe: 4 classes: TPS/ **PS**: 26 élèves, P.S/**MS**: 26 élèves, 2 classes de **MS/GS**: 27 élèves
- **Remarque** : Depuis la rentrée nous avons enregistré 8 arrivées la dernière étant programmée pour le 3/11 en classe de MS.

B: **Remplacement des personnels**:

- Les absences de l'EN ont toutes été remplacées soit **3 jours**
- L'absence d'ATSEM n'a pas été remplacée soit 1 ½ journée

Intervention de Mme BULCOURT : Le non remplacement des ATSEM a posé des difficultés dans l'organisation et la gestion des classes.

C: **Santé**:

- Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: début dans la classe d'Emmanuelle Sagot le jeudi 13 octobre
- Visite des 5 ans (GS) par les services de l'EN: non encore programmée
- PAI: **3 élèves ont un PAI** pour asthme + 2 autres en rédaction.
- Déclaration accident : 0

D: **Hygiène**: **Cas de poux**: Note aux familles + affichage.

E: **Sécurité**:

- Précisions sur **les nouvelles mesures de sécurité dans les écoles**
- Présentation du document du ministère de l'Education Nationale
- Retour sur **les premiers exercices d'évacuation et PPMS** « intrusion-attentat » :
 - Exercice incendie le lundi 26/09 à 10h : 2 minutes pour évacuer toute l'école RAS
 - Exercice PPMS anti intrusion le lundi 3 octobre à 11h sur le thème « on évacue » : durée 8 minutes en tout, 4 minutes pour évacuer en silence jusqu'au grand parking + 2 minutes pour demander un retour aux adultes présents (1 parent+ 1 CP de Niort-Sud chargé de la sécurité)

Intervention de M. HUET (DDEN) : Une réflexion auprès des instances académiques et de la municipalité sera portée concernant l'installation d'un portier vidéo afin d'optimiser la mise en sécurité des établissements et des élèves.

F: **Coopérative scolaire et fournitures scolaires** :

- Coopérative scolaire
 - au 01/09/16 **3000 euros** : Comptes approuvés par la commission
 - au 18/10/16 : **4800 euros**.
 - Fournitures scolaires :
 - au 18/10/16 : **3225 euros**. Remarque : changement de fournisseurs mairie : nouveau marché.
 - **Subvention APE** de rentrée : remise d'un chèque lors de la réunion de rentrée de : **1.200 euros**
- Un grand merci à l'APE pour son investissement auprès des élèves et pour ses actions en faveur de la coopérative scolaire.

C- APPRENTISSAGES

1- Suivi des élèves

Informations générales sur le suivi des élèves:

- Equipe Educative (E.E) : Nombre: **13 + 1 en maternelle**
- Equipe de Suivi de Scolarité (ESS): **10 +1 en maternelle**
- Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) : **1**
- Projet Personnalisé Réussite Educative (PPRE): Nombre: **8**
- Réseau d'Aides Spécialisées (RASSED): Nombre: **10**

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Début des APC : Semaine 38 pour le cycle 3 et semaine 39 pour le cycle 2 + semaine 39 pour le cycle 1

Jours:

- Lundi et mardi de 11h50 à 12h20 (école élémentaire)
- Lundi et vendredi de 11h50 à 12h20 (école maternelle)

Période 1

- Cycle 1: **29 élèves** (phonologie pour tous les GS)
- Cycle 2: **20 élèves**
- Cycle 3: **15 élèves**

- Prévention illettrisme : **10 élèves**
- Dispositif Clas: action du CSC: **12 élèves**

2- Projet d'école / Fiches action :

- Axe 1: Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Titre de l'action: Amélioration de la compréhension

Outils: Développer la méthodologie dans la démarche de projet

Fiche action 1: « Lire et faire lire » : Permettre aux élèves de travailler le langage d'évocation à travers les histoires lues / Permettre aux élèves de cycle 3 de lire à haute voix dans un contexte de lecture oralisée.

Fiche action 2: « Produire de l'écrit pour communiquer » : Permettre aux élèves de progresser dans les activités de productions d'écrits à travers le projet de communication écrite et utiliser les TICE en s'appropriant un environnement numérique (traitement de texte / site internet)

Fiche action 3: « Résolution de problèmes » : Améliorer la résolution de problèmes / S'impliquer dans un projet individuel ou collectif / Travailler la mise en place de stratégies et notamment à travers le tâtonnement.

Fiche action 4: « Les grandeurs et les mesures » : Permettre aux élèves de mieux appréhender la notion de mesure à travers des projets où les mesures interviennent dans des situations concrètes : santé (poids et la taille) / cour (dimensions) / classe (matériel) / ...

- Axe 2: Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves.

Titre de l'action: Faire réussir tous les élèves à travers leur singularité

Outils: Création de groupes de besoin par niveau et par classe / Décloisonnement / Echanges de service / APC / Inclusions / Tutorats / Brevet des élèves / Cahier de progrès / Tableau des responsabilités.

Fiche action 5: « Proposer une rentrée échelonnée pour améliorer l'accueil des élèves » : Renforcer l'inclusion et l'adaptation des élèves dans le groupe classe / améliorer le temps de séparation avec la famille.

Fiche action 6: « Eduquer les élèves à écouter » : Renforcer l'écoute attentive et la concentration des élèves pour ensuite exercer les notions nécessaires à l'apprentissage de la lecture / Développer la conscience phonologique à travers les activités des classes et des projets.

Fiche action 7: « Aménagement des parcours des élèves » : Répondre au mieux aux besoins repérés des élèves de l'école en leur proposant un parcours individualisé et en mettant en valeur les réussites.

- Axe 3: Liaisons Ecole maternelle / école élémentaire / collège

Titre de l'action: Favoriser la bienveillance et l'intégration de tous les élèves

Outils: Outils des enseignants / rencontres entre et à l'intérieur des cycles

Fiche action 8: « Apporter une cohérence entre les apprentissages » : Harmoniser les outils et les pratiques de classe : Liaison GS/CP, CM2/6^{ème} et de cycles) / Rencontres sur les plans artistique, sportif, culturel (les palmes de la CAN) et dans le cadre des semaines à thèmes (sur l'année scolaire) / Le parcours des élèves / Familiarisation des GS au CP (juin) et des CM2 au collège (mai).

Remarques :

- 2 fiches action de l'année scolaire 2015-16 ont été supprimées.
- Le projet d'école rentre dans sa dernière année.

3- Projets pédagogiques 2016-17:

Parcours sportifs: actions sur les 9 classes

- Natation : GS / Ulis / CP / CP-CE1 / CE1 / CE1-CE2
- Patinoire : GS / Ulis / CP / CP-CE1 / CE1 / CE1-CE2
- Voile – Kayak : CM1-CM2 / CM2
- Equitation : Ulis
- Tennis de table : CE2
- Escalade : CM1
- USEP : actions départementales, de circonscription et de classe + toute l'école maternelle
- La coulée verte : participation de **46** élèves de **CE2 à CM2**

Parcours éducation artistique (PEAC): actions sur les 9 classes

- BD : CM1-CM2
- Musée : CM1

- Patrimoine : CE1 / CE1-CE2 / CE2
- Photographie : Ulis / CP / CP-CE1
- Théâtre : CM2 et 6ème

L'école reste dans l'attente de la validation des PEAC par la DSDEN et la ville de Niort.

Parcours culturel: actions sur les 9 classes

- CAC
- Les palmes de la CAN « le regard »: cycle 2 et cycle 3 en interne avec vote à la médiathèque de Niort et réalisation de productions artistiques.
- Ecole et cinéma
- Les rituels Arts plastiques et numérique
- Les rituels en écoute musicale
- Concerts avec les JMF en maternelle
- Spectacle au CAMJI en maternelle
- Séances de cinéma pour la maternelle en fonction des propositions

Parcours développement durable: actions sur les 9 classes

Label « éco-école »

- Elections des éco-délégués
- Travail sur les déchets en collaboration avec les animateurs de la ville de Niort et les ambassadrices du tri de la CAN.
- Objectifs : cibler un besoin / proposer des actions pédagogiques à destination des élèves sur le tri, le recyclage et le devenir des déchets / trouver des solutions au sein de l'école / restituer les actions à la communauté éducative (exposition / création d'œuvres)

Actions des classes :

- CM2 : les énergies renouvelables
- Ulis-CP : le jardin des 4 clos : création d'une parcelle agricole
- CP / CM1-CM2 / CM2 : les défis scientifiques de la DSDEN

En maternelle, travail sur le jardin en partenariat avec la ville de Niort et le CPIE de Coutières.

Parcours citoyen: actions sur les 9 classes

- Semaine de la démocratie scolaire : du **3 au 7 octobre 2016**
- Commémorations du **11 novembre** 1918 (CM1 et CM2)
- Internet responsable : CM1 / CM1-CM2 / CM2
- Défis messagerie et internet

Parcours linguistique: actions sur 11 classes des 2 écoles

- Assistante américaine présente le jeudi et le vendredi matin sur les 2 établissements.

Intervention de Mme BULCOURT et de M. SEGUELAS : Les directeurs remercient :

- la municipalité pour : le financement et la logistique des activités sportives, la mise à disposition des « animateurs EEDD » de la ville de Niort dans le cadre du projet « Eco-école » et des projets scientifiques.
- la CAN pour la mise à disposition des « ambassadrices du tri » dans le projet « Eco-école ».
- les conseillers pédagogiques de l'Education nationale pour leur investissement dans les propositions de projets pédagogiques à destination des élèves.

4- Projets éducatifs 2016-17:

Parcours périscolaire: actions sur les 210 élèves

- **Bilan de la rentrée :** 84 % des élèves sont inscrits aux activités. Malgré des premières semaines compliquées, les enfants ont su écouter les recommandations de l'équipe pour arriver à un respect des lieux et des règles.
- **Les activités proposées :** 20 activités sont proposées aux enfants. Elles sont animées par les animateurs et par des intervenants extérieurs. Peu d'enfants ont demandé à arrêter leur activité.
- **Les perspectives pour l'année scolaire 2016/17 :** Les deuxième et troisième trimestres vont permettre de mettre la mise en place de l'activité périscolaire de l'année à savoir les activités du cirque. Différents projets vont aussi apparaître : « P'tits citoyens » en partenariat avec l'école J. Ferry, création d'un jeu de société sur la citoyenneté.
- **Remarque :** la fête du périscolaire aura lieu cette année le **samedi 17 juin 2016**.

D- MATERIEL ET TRAVAUX

1- Matériel : aucune demande.

2- Travaux : Une demande d'aménagement d'une **parcelle agricole** au clos des 4 saisons (5m sur 5m) a été formulée aux services de la municipalité. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Eco-école » / **Fermeture du portail** de la restauration scolaire pour sécuriser l'espace scolaire / **Stabilisation d'une sous couche** de 0.20 au niveau du portillon de l'avenue de

Nantes / **Mise en sécurité du revêtement** entre les 2 buts de handball situés sur le plateau sportif.

E- QUESTIONS des RPE (Représentants des Parents d'Elèves)

Ecole élémentaire :

- **Les horaires d'entrée et de sortie des classes** : Une demande de réglage de la sonnerie a été formulée à la municipalité. L'équipe pédagogique sera vigilante aux respects des horaires.
- **Le programme d'histoire-géographie et de sciences au cycle 3** : L'enseignement d'un champ disciplinaire dans un cours double peut amener l'enseignant à aborder une même notion avec l'ensemble de sa classe. Une différenciation sera alors apportée pour complexifier les éléments d'analyse, de recherche et d'évaluation. Une incompréhension est née lors d'une réunion de rentrée. Une note d'information à destination des familles complètera cette réponse à la rentrée des vacances de la Toussaint.
- **Mise en œuvre d'une séance d'apprentissage sur le droit des enfants en éducation morale et civique (EMC)** : L'enseignement de l'EMC s'appuie aussi sur des situations rencontrées à l'école. Elles permettent de reposer le cadre et proposent des pistes de réflexion aux élèves. L'enseignant peut ensuite, en fonction de son objectif, s'appuyer sur des vidéos ou des scénettes pour approfondir sa démonstration et faire naître une prise de conscience. Au regard des retours de la classe et des acquisitions, l'enseignant pourra évaluer sa démarche et la modifier le cas échéant.
- **Règles de sécurité aux entrées des écoles** : Les règles de sécurité présentées lors de la réunion de rentrée, sont applicables par l'ensemble des personnels. Pour information, il est arrivé à 2 reprises depuis la rentrée, que le portillon ne puisse pas être surveillé par un membre de l'équipe éducative.

Mairie :

- **Allongement du temps d'accueil périscolaire le mercredi midi** : Cet allongement n'est pas envisagé pour le moment. La municipalité a pris note de cette demande.
- **Procès-verbal de la réunion du 30/04/16** : Un PV est disponible. Il doit être demandé au service « Education » de la ville.
- **Avancement du projet « éclairage du parking de l'école »** : Les informations concernant les travaux prévus en 2017 seront communiquées après le vote du budget.
- **Agenda et mise en œuvre de la réfection de la salle de motricité à l'école maternelle** : Les informations concernant les travaux prévus en 2017 seront communiquées après le vote du budget.

Intervention de Mme ORTEGA (RPE) : La réfection de la salle de motricité était une priorité de la municipalité. Aujourd'hui elle est de nouveau repoussée. Il y a une urgence sanitaire au regard de l'amiante présente. Le sol se désagrège au quotidien et les élèves fréquentent régulièrement cette salle dans le cadre de leurs activités.

Intervention de Mme BONNEAU (RPE) : L'Education Nationale évoque dans ses nouveaux programmes l'importance de la « Bienveillance » auprès des élèves. Le suivi de cette situation et sa gestion ne mettent pas en avant cette perspective, ceci étant fortement regrettable.

Remarques générales des RPE : Les RPE souhaitent que cette situation trouve une réponse rapide. Un courrier sera envoyé dans ce sens à M. le Maire pour lui indiquer leurs inquiétudes face à ce risque sanitaire. La presse locale pourra être saisie pour informer l'opinion publique de cette situation. Dans le cadre de son projet « santé et sécurité au travail », la municipalité met en place des visites de terrain et un suivi des constats à l'école élémentaire. Les RPE souhaiteraient que cette démarche puisse être réalisée à l'école maternelle.

- **Suivi de la problématique « racines des arbres » de l'école maternelle** : La sécurisation de la cour est effective avant décision d'abattage de l'arbre et d'une réfection en enrobé.

- **Investissement de TBI à l'école élémentaire** : Les 5 dernières classes de l'école élémentaire sont en prévision d'installation entre décembre 2016 et février 2017.

- **Mise en œuvre des conclusions du PPMS de l'école élémentaire** : La municipalité reste dans l'attente de l'évaluation de l'ensemble des groupes scolaires pour proposer des solutions qui permettent des améliorations notables dans ce type d'exercices à l'ensemble des établissements du Niortais.

- **Taux d'encadrement sur le temps de garderie du matin de l'école maternelle** : M. ROCHETEAU fera remonter cette information à sa hiérarchie. Si des dysfonctionnements réguliers existent, il invite les RPE à le faire remonter au service Education et à en informer la Direction de l'école. L'information sera redonnée aux ATSEM.

Pour conclure ces questions, les RPE soulignent et regrettent l'absence d'élus au conseil des écoles et souhaiteraient qu'à l'avenir la municipalité puisse être représentée par l'un de ses membres.

Informations de la municipalité :

- **Modernisation des outils de pointage** : Depuis la rentrée, les écoles sont progressivement équipées d'une tablette pour le pointage des présences des enfants aux différentes activités périscolaires (accueil et restauration scolaire). Ces tablettes permettront de transmettre en temps réel les données à la Direction de l'Education ce qui favorisera une facturation plus rapide.

- **Santé et sécurité au travail** : Sur l'ensemble des établissements qu'elle gère, la collectivité souhaite développer une politique de santé et de sécurité au travail. Dans ce cadre, la direction de l'Education est amenée à effectuer des visites sur le terrain pour évaluer les points pouvant être source de risque.
- **Activités périscolaires à l'école maternelle** : En première heure du soir, les enfants peuvent bénéficier d'activités entre 16h30 et 17h15, d'une durée de 20 minutes, 2 fois par semaine, encadrées par un animateur. Les activités du jour sont affichées dans la salle de garderie. Aucune inscription particulière n'est nécessaire. Les enfants présents à la garderie choisissent d'y participer en fonction de leur envie. L'animateur sera disponible à partir de 17h15 pour échanger avec les parents qui le souhaitent.
- **Travaux réalisés à l'école maternelle** : Tracé du circuit vélo : **312 euros**
- **Travaux réalisés à l'école élémentaire** : Réfection de la salle périscolaire : **5940 euros** / Pose des volets roulants : **4044 euros** / Electrification des volets roulants : **1058 euros** / Eviers / Equipements sportifs : **4269,60 euros** / Tracés au sol : **1466,40 euros**
- **Achat pour l'école maternelle** : Lot de 6 casques : **146,78 euros** / Plastifieuse : **127,32 euros**
- **Achat pour l'école élémentaire** : Tableau blanc : **35,57 euros** / Fauteuil spécial coque bois : **68,53 euros**

Fin du conseil des écoles n°1 : **21h57**